

Compléments sur *L'Étranger*

La plaidoirie de l'avocat : exemple de préparation d'oral

Texte étudié

II, chap. 4.

De « L'après-midi, les grands ventilateurs... » à « parce que j'étais trop fatigué ».

Questions possibles à l'oral

- **Comment s'exprime ici la satire de la justice ?**

Cette question pose problème. En effet, dire qu'il y a satire, c'est dire que le texte constitue une critique de la justice, appuyée sur l'ironie. Ironie, oui, mais critique de la justice, probablement pas. En fait, ce n'est pas tant la justice elle-même qui est visée et critiquée, que ce qu'elle représente : c'est en effet une institution emblématique de la société humaine, qui cherche un sens à l'existence, alors qu'il n'y en a pas pour Meursault. Dans votre conclusion, sans remettre en cause la pertinence de la question posée par l'examineur, vous gagnerez à souligner cela : la justice, et plus précisément la plaidoirie de l'avocat, paraît ici tournée en dérision par le récit de Meursault, mais la cible véritable, c'est la société des hommes, en ce qu'elle nie l'absurde, et en ce qu'elle rejette ceux qui refusent les conventions sociales.

Proposition de plan :

1. Une justice tournée en dérision (cf. I, ci-dessous)
2. Un personnage étranger à son propre procès (cf. II)

- **Comment se manifeste ici l'étrangeté de Meursault ?**

Proposition de plan :

1. Un personnage étranger à son propre procès (cf. I, 3 et II)
2. Un personnage aux prises avec ses sensations (cf. III)

- **En quoi Meursault apparaît-il ici comme étranger à son propre procès ?**

Cette question, trop vaste pour l'oral de mon point de vue (mais déjà tombée néanmoins), permet une approche assez exhaustive du texte. C'est celle qui fait l'objet d'une réponse organisée suivant le plan détaillé dans les pages suivantes.

Proposition de plan 1

1. L'accusé livre un récit qui tourne la plaidoirie de son avocat et son procès en dérision.
2. Il semble étranger à son procès...
3. ... parce qu'il est aux prises avec ses sensations.

L'avantage de ce premier plan est qu'il permet de traiter, dans la dernière partie, l'ensemble des sensations éprouvées par Meursault (les sensations négatives, les sensations de bien-être).

Proposition de plan 2, plus simple

1. L'accusé livre un récit qui tourne en la plaidoirie de son avocat et son procès en dérision.
2. Assiégé par ses sensations et par des souvenirs heureux, il s'éloigne de la salle d'audience.

L'avantage de ce second plan est qu'il suit les mouvements du texte (on en distingue nettement deux : vous avez le droit de suivre le texte dans l'ordre, c'est même parfois recommandé).

Introduction

Repérez bien les différentes étapes de l'intro. à l'oral.

Présentation de l'auteur...

de son œuvre

du roman

de l'extrait

LECTURE

Rappel de la question

Annonce du plan

Né en 1913 en Algérie, et mort en 1960 en France, Albert Camus est un écrivain majeur du XXe siècle. Il compose dans les années 40 ce qu'il nommera le « cycle de l'absurde », avant de se consacrer aux thèmes de la révolte puis de l'amour. Il travaille la question du « divorce entre l'homme et son décor » à travers trois genres différents : l'essai avec *Le mythe de Sisyphe* ; le théâtre avec *Caligula* et *Le malentendu* ; le roman avec *L'Étranger*, publié en 1942. Meursault, personnage principal et narrateur, incarne l'homme face au sentiment de l'absurdité. Apparemment indifférent à la mort de sa mère, à l'amour de Marie Cardona, à sa carrière, il mène et raconte une existence banale jusqu'au jour où il tue un Arabe, sur une plage, « à cause du soleil » et au terme d'un concours de circonstances qui donne une forme nouvelle au tragique. Après le meurtre, la seconde partie du roman se déroule en prison et au tribunal. Au chapitre 4, l'avocat de Meursault plaide et tente de le sauver de la peine capitale réclamée contre lui.

(LECTURE DU TEXTE)

En quoi Meursault apparaît-il ici comme étranger à son propre procès ? Je répondrai à cette question en trois temps. D'une part, il livre un récit étrange, qui offre de son procès et de la plaidoirie de son avocat une image caricaturale. D'autre part, il semble progressivement prendre ses distances avec la salle d'audience. Enfin, ses sensations et ses souvenirs accentuent cet éloignement.

Conclusion

Bilan

Ouverture (elle évoque ici, d'abord en filigrane, puis plus clairement, la fin du roman.)

En conclusion, si Meursault apparaît ici comme étranger à son propre procès, c'est d'abord parce que la comédie humaine prend le relais de la tragédie absurde. On sait qu'il est jugé non pour son crime, mais pour les coups de feu supplémentaires et inutiles qu'il a tirés sur l'Arabe, ainsi que pour son refus des conventions sociales. Son silence étrange et subversif¹ demeure apparemment indéfendable, et se trouve visiblement mal défendu – du moins si l'on adopte son point de vue. La distance ironique entre l'accusé et son procès trahit le ridicule des gesticulations rhétoriques de son avocat, en quête, comme les autres personnages présents au tribunal, d'un sens introuvable. « Déjà très loin de cette salle d'audience », le narrateur, à rebours de la première partie du roman, est à la fois submergé par les vestiges des souvenirs heureux et par le vertige d'un présent étouffant. Mais en définitive, il n'est pas le seul à paraître « étranger » ici : prisonniers de leur propre jeu, l'avocat et les membres de l'assistance semblent eux aussi très éloignés de ce qui fait le sel de l'existence. La plaidoirie censée sauver Meursault commence à sceller la rupture entre lui et le monde des hommes, ces « lecteurs d'âmes » qui s'échinent à nier l'absurde, d'une part, et l'irréductible l'étrangeté de tout homme, d'autre part. Dès lors, seule compte, pour le héros, une réconciliation avec la « tendre indifférence du monde », dont les souvenirs heureux, puis l'appel du sommeil constituent le prélude. Le futur condamné à mort se rapproche du consentement ultime, celui d'un « Sisyphe heureux » qui, ayant accepté l'absurdité de l'existence, pourra goûter à nouveau, même à la veille de mourir, aux joies « pauvres et tenaces » de la vie.

1 Subversif : qui dérange, qui est propre à renverser l'ordre et/ou les valeurs établi(es).

Plan détaillé

I. Meursault livre un récit qui tourne son procès en dérision.

Phrase d'intro :

La plaidoirie de l'avocat et tout le tribunal sont tournés en dérision : les personnages présents dans la salle d'audience sont déshumanisés, la plaidoirie est stéréotypée et l'accusé est totalement mis à l'écart de son propre procès.

- Des personnages déshumanisés.
 - Jurés déshumanisés : « Les petits éventails multicolores » sujet de la phrase. ; action mécanique ; imitation : « tous dans le même sens ».
 - Personnages désindividualisés : « tous les avocats font ça » (réponse du gendarme) ; « ses collègues sont venus vers lui pour lui serrer la main ».
 - Paroles stéréotypées : « Magnifique, mon cher » ; « Hein ? ». Le début de l'extrait l'annonçait, avec cette expression figurée à entendre au sens littéral : « brassaient l'air ». Brasser de l'air, brasser du vent, c'est exprimer des paroles vides de sens, creuses, parler pour ne rien dire.
 - Comme toujours, très peu de description des personnages, réduits à leur fonction sociale (avocat, procureur, gendarme, jurés...).
- Une plaidoirie stéréotypée.
 - Longueur du discours : « La plaidoirie me semblait ne jamais devoir finir » ; « toutes ces longues phrases » (il faut rappeler que Meursault narrateur opte essentiellement, depuis le début du roman, pour des phrases courtes). Elle se prolonge en toile de fond tout au long de l'extrait, et l'avocat s'assoit, « épuisé », à la fin.
 - Caractère artificiel du discours : recours au cliché : se pencher « sur l'âme » de Meursault, y lire « à livre ouvert », « remords éternel » ; autre cliché : l'ironie grossière de l'avocat à l'endroit du procureur : « contrairement à l'éminent représentant du ministère public ».
 - Théâtralité du discours : « il a continué sur ce ton » ; péroraison caricaturale, rapportée au discours indirect par Meursault à travers une phrase significativement longue : « C'est à peine si j'ai entendu mon avocat s'écrier, pour finir(...) ». Les félicitations des collègues de ses derniers, à la fin de l'extrait, renforcent cette dimension théâtrale (excellente remarque faite en classe).
 - Indigence de la défense : l'avocat euphémise à l'extrême en faisant du meurtre « une minute d'égarement ».
 - Signe de la piètre qualité de la plaidoirie, l'extrait la « couvre » ou plutôt la « recouvre » : le récit de Meursault fait alterner les types de discours (direct, indirect, indirect libre) : « Moi aussi, a-t-il dit, je me suis penché sur cette âme » (direct) ; « Il y avait lu que j'étais un honnête homme (...) » (indirect) ; « Finalement j'avais espéré qu'une maison de retraite donnerait à la vieille femme le confort (...) » (indirect libre).
- Meursault, un accusé mis à l'écart.
 - Le portrait de Meursault par son avocat paraît méconnaissable au lecteur : « honnête homme, travailleur régulier, infatigable », « fils modèle ». L'emploi du discours indirect, appuyé par la circonstancielle « Pour lui », marque le décalage entre Meursault et le portrait qui est fait de lui : lui-même ne s'y reconnaît pas, même s'il ne le profère pas explicitement.
 - Camus, comme souvent dans le roman (cf. la « tête d'enterrement » de Meursault, I, 6), joue avec une expression à entendre non seulement dans son sens habituel et figuré, mais aussi au pied de la lettre : à la fin de l'extrait, un avocat prend Meursault « à témoin » : autant dire qu'il devient un spectateur comme un autre, et non plus le personnage principal de l'affaire.
 - L'emploi de « je » par l'avocat fait penser à Meursault que « c'était encore m'écarter de cette affaire, me réduire à zéro et, en un certain sens, se substituer à moi ». Cette dernière phrase est éloquente : le lecteur lui-même est tenté de se substituer à lui, de se mettre à sa place, dès le début du roman, pour mesurer le degré d'étrangeté du personnage. Le roman de Camus, de ce point de vue, est un hymne à l'irréductibilité du mystère de chaque homme. On ne peut dire « je » à la place d'un autre, fût-ce pour le défendre. La phrase en question commence d'ailleurs significativement par « moi » : « Moi, j'ai pensé que c'était encore m'écarter ».

Phrase de conclusion et de transition vers la seconde partie :

La plaidoirie de l'avocat apparaît comme d'autant plus parodique que, non content de se sentir écarté de son procès,

Meursault s'y révèle en réalité complètement étranger.

II. Meursault prend progressivement ses distances avec son procès.

Cette distance entre le procès et l'accusé se traduit de deux manières : narrateur de son histoire, il en vient à juger son avocat ; son récit rend peut-être moins compte de la plaidoirie que de son sentiment d'éloignement.

- L'accusé juge de son avocat (et de son lecteur ?)
- Surprenante inversion des rôles : Meursault juge son avocat tandis que ce dernier le défend. Distance ironique marquée par la répétition du verbe lire : « je puis dire que j'y ai lu à livre ouvert. » ; « Il y avait lu (...) ». La conclusion est sans appel : « D'ailleurs, mon avocat m'a semblé ridicule ». Il y a ici une mise en abyme significative : le « livre ouvert » qui permettrait de lire dans l'âme de Meursault, c'est aussi le roman *L'Étranger*. Or, depuis le commencement de notre lecture, nous avons bien du mal à pénétrer cette conscience : l'avocat est comme nous, lecteurs. Meursault demeure insaisissable, donc toujours à distance, parce que tout homme demeure une énigme, dans le livre duquel nul ne peut lire.

Rappel sur la mise en abyme : ce procédé littéraire consiste à produire un « effet miroir » : ici, le « livre ouvert », à l'intérieur du roman, est une image du roman lui-même. André Gide offre un célèbre exemple de mise en abyme : dans son roman *Les Faux-monnayeurs*, il met en scène un écrivain en train de travailler sur un roman intitulé *Les Faux-monnayeurs*.

- Comparaison avec le procureur : « Mais il m'a paru qu'il avait beaucoup moins de talent que le procureur ».
- La plaidoirie est si mauvaise aux yeux de Meursault, et lui-même si étranger au procès qu'il regrette l'absence de la mention de l'enterrement, dont l'évocation lui vaudra justement la mort : « Seulement, il n'a pas parlé de l'enterrement et j'ai senti que cela manquait dans sa plaidoirie ». Cette phrase est située de manière stratégique, juste après un passage au discours direct et un argument sur le rôle de l'État dans le financement des maisons de retraite sans doute jugé décisif par l'avocat. Comme si l'accusé, en son for intérieur, reprenait la parole. On peut interpréter cette phrase différemment : Meursault aurait aimé être défendu *aussi* sur ce point et sur l'accusation d'inhumanité dont il a fait l'objet.
- Meursault « déjà très loin de cette salle d'audience » : un sentiment d'éloignement palpable.
- L'ensemble de l'extrait, et cette distance ironique à l'égard de celui qui tente, si maladroitement que ce soit, de le sauver, montrent nettement que Meursault se trouve en position d'observateur. Comme il l'avoue lui-même, il est « inutile ». La théâtralité déjà mentionnée ci-dessus transforme le tribunal en spectacle aux yeux du narrateur. Et le compte-rendu objectif, bien que fragmentaire, de l'ensemble, sans aucune émotion liée à ce qui se joue, témoigne encore de cet éloignement.
- Divers modalisateurs vont aussi dans ce sens : « je crois que j'étais déjà très loin » ; « il m'a paru » ; « je me souviens seulement que » ; « C'est à peine si j'ai entendu mon avocat »...
- De même, on note l'emploi de nombreux adversatifs (termes qui introduisent une opposition) : « À un moment donné, *cependant*... » ; « *Mais* je crois que j'étais déjà très loin » ; « *Mais* il m'a paru... » ; « *Seulement*, il n'a pas parlé »
- Enfin, il le dit lui-même : il est « déjà très loin de cette salle d'audience ». L'adverbe « déjà » compte : la plaidoirie n'en est qu'à son début.

Phrase de conclusion et de transition vers la dernière partie :

Si Meursault se révèle une nouvelle fois et plus paradoxalement que jamais étranger à ce qui l'entoure, c'est aussi parce que ses sensations (ses « besoins physiques ») le submergent.

III. Le héros est aux prises avec ses sensations

Phrase d'introduction :

Meursault éprouve dans cet extrait des sensations d'ordres opposés : les bruits de l'extérieur font surgir des souvenirs heureux, tandis que le moment présent est accablant de chaleur.

- Le vertige du souvenir
 - L'assaut des souvenirs heureux donne un élan nouveau à la phrase, amplifiée par l'ajout de circonstanciels : « de la rue et à travers tout l'espace des salles et des prétoires, pendant que mon avocat continuait à parler, la trompette d'un marchand de glace a résonné jusqu'à moi ». Le rejet du verbe principal à la toute fin de la phrase signale l'éloignement progressif de Meursault, crée un effet d'attente et met en valeur « la trompette d'un marchand de glace ». Deux univers s'opposent ainsi, incarnés respectivement par l'avocat et le marchand de glace, l'un associé à la chaleur étouffante du tribunal, l'autre à la promesse de fraîcheur : c'est tout l'espace du tribunal qu'un son venu de l'enfance parvient à annihiler. Ce souvenir fonctionne d'ailleurs à la manière d'une « madeleine de Proust », une sensation en évoquant une autre par association d'idées : trompette (son), glace (goût et toucher), odeurs d'été (odeurs), le quartier que j'aimais (vision).
 - Même effet dans la phrase suivante, où l'énumération est source d'un certain lyrisme, accentué par les allitérations propres à chaque groupe nominal (chaque GN y gagne en cohésion et en expressivité) : allitérations jouant sur les dentales dans « des odeurs d'été », allitérations en [k] dans le groupe « le quartier que j'aimais », en [s] dans « un certain ciel du soir » et en [r] dans l'ensemble de l'énumération, et particulièrement dans le dernier groupe nominal : « des odeurs d'été, le quartier que j'aimais, un certain ciel du soir, le rire et les robes de Marie ». Les pluriels et l'alternance de déterminants définis et indéfinis restituent le vertige qui saisit le personnage, entre des souvenirs très précis (« un certain ciel... ») et des habitudes agréables (« les robes », « des odeurs »).
 - L'association des adjectifs « pauvres » et « tenaces » pour qualifier ces joies témoigne de ce que la force de ces souvenirs heureux tient justement à leur simplicité, à leur banalité : la vie heureuse est la plus quotidienne et triviale qui soit, à l'image du marchand de glace.
- Le vertige du présent
 - Mais Meursault est aussi accablé par la chaleur tout au long de la plaidoirie. Le début de l'extrait insiste sur ce point : « Les grands ventilateurs brassaient toujours l'air épais de la salle ». Le pluriel, l'adjectif « grand », l'imparfait renforcé par l'adverbe soulignent un mouvement ininterrompu et inefficace, car l'air chaud n'est jamais que brassé. On sait aussi que l'adjectif « épais », sous la plume de Camus, est souvent très négatif (cf. la scène du meurtre, avec le voile « épais » sur les yeux du héros, mais aussi certains passages du *Mythe de Sisyphe*). De même la fin, qui voit Meursault, comme son avocat, « fatigué », incapable de parler alors qu'enfin on lui demande son avis (même si cette sollicitation est purement conventionnelle).
 - De la chaleur à la sensation d'étouffement, il n'y a qu'un pas : ainsi le dégoût d'être là et la sensation de malaise, « Tout ce que je faisais d'inutile en ce lieu », dit Meursault, lui remontent « à la gorge ». Cette sensation concrète est significative, si l'on se souvient qu'elle est provoquée par la remontée de souvenirs heureux qu'a fait surgir la trompette d'un marchand de glace. Le désir de rafraîchissement est ici impossible à assouvir, comme en témoigne la métaphore de « l'eau incolore », donc dégradée, à l'opposé de l'eau des baignades heureuses, associée à l'image du « vertige ».
 - Une seule issue, dès lors, cette « mort » qu'est le sommeil : « je n'ai eu qu'une hâte, qu'on en finisse et que je retrouve ma cellule avec le sommeil ». On sait que telle est la réaction de Meursault sous l'assaut de la chaleur, dans le bus, au premier chapitre, sur la plage, le jour du meurtre, et de plus en plus, en prison. Fuite hors du monde des hommes, unique refuge, cellule de l'esprit dans la cellule du prisonnier, ou, déjà, aperçu d'une communion possible avec la « tendre indifférence du monde » : l'appel du sommeil est peut-être tout cela à la fois.